

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 avril 2020

À une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 6 avril 2020 à 19 h 30 à huis clos comme l'autorise l'arrêté 2020-004 du 15 mars 2020 pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux en lien avec la pandémie au coronavirus et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 - Madame Josée St-Pierre
District No 3 - Monsieur Pascal Lessard
District No 4 - Monsieur Alain Laflamme
District No 5 - Monsieur Marco Bernard
District No 6 - Madame Émilie Roberge

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur François Baril, maire.

Madame Anabel Vachon (District No 2) est absente.

Madame Manon Vachon assiste également à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur François Baril, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur François Baril fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances suivantes :
 - 3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 2 mars 2020
 - 3.2 SÉANCE SPÉCIALE du 1^{er} avril 2020
4. Dossiers en cours
 - 4.1 Suivi des dossiers en cours
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 - 5.1 Comptes à payer - mars 2020
 - 5.2 Info pandémie Covid-19
 - 5.2.1 Messages à la population
 - 5.2.2 Fermeture des bâtiments
 - 5.2.3 Fonctionnement du Conseil
 - 5.3 Mesures spéciales d'allègement - Taxation 2020
 - 5.4 Borne de recharge pour véhicules électriques
 - 5.5 Proposition Libertévision
 - 5.6 Résolution d'appui Cogeco connexion
6. CORRESPONDANCE

- 7. LOISIRS ET CULTURE
 - 7.1 Tarification estivale loisirs
- 8. TRAVAUX PUBLICS
 - 8.1 Eau potable
 - 8.1.1 Résolution d'engagement à régler problématiques eau potable
 - 8.1.2 Budget supplémentaire WSP - Supervision eau potable
 - 8.1.3 Autorisation dépenses - Travaux d'urgence eau potable
 - 8.1.4 Mandat de recherche de fuites
 - 8.2 Sel de déglacage - Regroupement d'achats avec l'UMQ
- 9. URBANISME
- 10. INCENDIE
 - 10.1 Réponse de Sacré-Cœur-de-Jésus - Futur garage incendie
- 11. PROCHAINE SÉANCE
- 12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

20-04-7594

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SUIVANTE

3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 2 mars 2020

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 2 mars 2020 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 2 mars 2020.

20-04-7595

ADOPTÉ

3.2 SÉANCE SPÉCIALE du 1^{er} avril 2020

La lecture du procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 1^{er} avril 2020 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Une omission devra être corrigée en mentionnant qu'étant donné que tous les membres du conseil étaient présents, ils ont renoncé à l'avis de convocation. Après que cette précision soit ajoutée, il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la

20-04-7596

séance SPÉCIALE du 1^{er} avril 2020.

ADOPTÉ

4. DOSSIERS EN COURS**Madame Josée St-Pierre :**

- Rien de spécial

M. Pascal Lessard nous entretient sur :

- La programmation estivale est reportée
- Le Gala de boxe est annulé
- Offres d'emploi : date reportée
- La glace est toujours en opération pour permettre l'évaluation de Jean Despaux
- Le Festival Pré-Novice est annulée
- Certaines ligues ont eu droit à des crédits en raison de la fermeture hâtive due au COVID-19

M. Alain Laflamme nous parle de :

- Une rencontre avec la Régie, réception des états financiers 2019 de la Régie

M. Marco Bernard nous fait un suivi :

- 8 sorties pour les pompiers

Madame Émilie Roberge nous entretient sur :

- Travaux publics : pas reçu le rapport mensuel
- Compost : environ 160 personnes ont assisté aux séances d'info
- La livraison des bacs est complétée
- Rencontre téléphonique avec la Sûreté du Québec, nous informerons les gens par un bulletin postal

M. François Baril s'exprime au sujet de :

- Rencontre avec Sacré-Cœur-de-Jésus pour les loisirs
- Rencontre avec Daniel Lapointe (dépôt à neige et ÉcoCentre)
- Rencontre avec caisse Desjardins
- Conseil des Maires
- Comité de gestion
- Quelques rencontres annulées
- Rencontre relative à la sécurité alimentaire
- Rencontre avec Luc Berthold
- Rencontre avec la Régie intermunicipale

5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

5.1 Comptes à payer - mars 2020

CONSIDÉRANT QUE des listes de comptes et de dépenses, datées du mois de mars 2020 ont été préparées;

CONSIDÉRANT QUE ces listes ont été transmises aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de 418 919,73 \$ incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois de mars 2020 au montant de 370 958,34 \$ et 47 961,39 \$ pour les prélèvements de salaires de mars est également approuvé.

20-04-7597

ADOPTÉ

5.2 Info pandémie COVID-19

5.2.1 Messages à la population

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu unanimement d'informer la population relativement à la pandémie à chaque semaine par un bulletin postal, en plus des avis plus fréquents sur les médias sociaux.

20-04-7598

ADOPTÉ

5.2.2 Fermeture des bâtiments municipaux

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu unanimement de procéder à la fermeture au public de tous les bâtiments municipaux et ce, en lien avec les directives gouvernementales.

20-04-7599

ADOPTÉ

5.2.3 Fonctionnement du Conseil

Il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu unanimement de tenir les séances du conseil à huis clos pour une période indéterminée, en respect des directives gouvernementales.

Il est également proposé d'acquérir un logiciel permettant les rencontres en vidéoconférence.

20-04-7600

ADOPTÉ

5.3 Mesures spéciales d'allègement - Taxation 2020

Considérant certains aspects de la fiscalité municipale;

Considérant que le Conseil municipal est sensibilisé aux situations vécues par ses citoyens dans le cadre de la pandémie du COVID-19;

Considérant l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale;

En conséquence, un avis de motion est donné par monsieur Marco Bernard en vue d'adopter un règlement modifiant le calendrier des versements afin de diviser les 3 derniers versements en 6 versements dont les dates seraient : 21 mai, 18 juin, 9 juillet, 20 août, 1^{er} octobre et 5 novembre.

20-04-7601

ADOPTÉ

5.4 Borne de recharge pour véhicules électriques

Attendu la proposition reçue de la part du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches;

Attendu qu'aucun frais d'acquisition et d'installation ne seront chargés à la Municipalité;

Il est proposé par madame Josée St-Pierre et résolu à l'unanimité de faire installer une borne de recharge pour véhicules électriques de type L2 de base, conditionnellement à ce que le propriétaire du terrain choisi accepte l'installation et qu'il défraie les coûts d'électricité (0.80 \$/heure) et d'entretien (déneigement) reliés à cette borne.

D'autres vérifications sont à suivre puisqu'il faudrait, entre autres, signer un acte notarié avec le propriétaire qui acceptera l'installation de la borne. Une vérification sera aussi faite pour avoir un estimé des revenus possiblement engendrés par les recharges.

20-04-7602

ADOPTÉ

5.5 Proposition Libertévision

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

5.6 Résolution d'appui - Cogeco connexion

Résolution d'adoption pour appui à Cogeco dans sa demande de subvention auprès du CRTC.

Attendu que la situation actuelle reliée à la COVID-19 force plus que jamais les gens à appliquer la distanciation physique entraînant ainsi l'utilisation accrue des services Internet.

Attendu qu'il est primordial que tous les citoyens puissent

bénéficier d'un accès aux services Internet haute vitesse (aussi appelé « Internet large bande ») afin que tous puissent communiquer avec leur proche, se tenir informé, étudier, se divertir et faire des rencontres virtuelles;

Attendu que Cogeco Connexion est déjà présent sur une partie du territoire de la MRC des Appalaches, et travaille activement au développement des autres secteurs mal ou non desservis pour l'ensemble du territoire;

Attendu que la MRC des Appalaches a déjà appuyé Cogeco Connexion dans sa demande au programme de subventions Québec Haut Débit en décembre dernier, signalant par ailleurs qu'elle est d'avis que l'Internet haute vitesse est un service essentiel pour tous les citoyens;

Attendu que Cogeco Connexion a reçu l'appui du ministère de l'Économie et de l'Innovation pour son projet déposé à Québec Haut Débit et que le ministère incite Cogeco Connexion à déposer son projet au Fonds pour large bande du CRTC;

Attendu que Cogeco Connexion déposera son projet de déploiement pour la MRC des Appalaches au programme du CRTC au plus tard le 30 avril 2020;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marco Bernard et résolu unanimement :

Que la Municipalité d'East Broughton salue les intentions de Cogeco Connexion à étendre son réseau à large bande dans notre municipalité et dans notre région.

Que la Municipalité d'East Broughton appuie ainsi les démarches actuelles de Cogeco Connexion et considère fortement utiliser les services Internet haute vitesse, lorsque disponibles, au bénéfice de la Municipalité et de tous les concitoyens.

Que la Municipalité d'East Broughton encourage fortement le CRTC et les gouvernements du Canada et du Québec à considérer le projet déposé par Cogeco Connexion afin que tous les membres de notre collectivité puissent pleinement contribuer au développement social et économique de notre communauté.

20-04-7603

ADOPTÉ

6. CORRESPONDANCE

Monsieur François Baril donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

Les Scouts de Thetford nous font parvenir une demande d'aide financière.

Le Ministère de la Santé et des Services sociaux nous informe que notre demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA) n'a pas été acceptée. Nous avons présenté le projet *Prolongation piste cyclable phase 2*.

Cour du Québec nous envoie une convocation à une audience dans le dossier de Ginette Couture.

La MRC des Appalaches nous informe de l'acceptation du projet PAGIEPS « Sympathique place ouverte à tous ».

Le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation nous informe qu'une somme sera versée à notre municipalité. Il s'agit d'une dotation spéciale de fonctionnement, prévue à l'entente de Partenariat 2020-2024.

Le Ministère des Transports nous informe qu'étant donné la situation exceptionnelle liée au COVID-19, le dépôt de nouvelles demandes d'aide financière et la mise à jour de la page web du Programme d'aide à la voirie locale sont reportés.

Concernant la demande de madame Kathy Doyon et monsieur André Lachance, les acheteurs du garage du 4278 route 112, qui nous écrivent pour nous demander une extension du délai pour déménager la bâtisse, qui avait été fixé au 15 mai dans l'offre d'achat. Compte tenu de la situation causée par le COVID-19, ce délai risque d'être impossible à respecter.

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité de reporter la date au 15 juillet. Si la situation du COVID-19 est toujours en vigueur, la date pourra être reportée avec entente avec les propriétaires. Cette résolution devant s'harmoniser avec la réponse de la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus à cet effet puisqu'ils sont aussi propriétaires.

20-04-7604

ADOPTÉ

7. LOISIRS ET CULTURE

7.1 Tarification estivale loisirs

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 Eau potable

8.1.1 Résolution d'engagement à régler les problématiques d'eau potable

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la résolution d'engagement suivante :

la Municipalité d'East Broughton s'engage à entreprendre les

démarches nécessaires pour mettre en place des mesures alternatives à l'approvisionnement en eau brute par le Lac-du-Cinq pour combler ses besoins en eau et obtenir les autorisations nécessaires en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) pour en permettre son exploitation.

De plus, un suivi sera réalisé en lien avec cet engagement et un mandat sera octroyé à un ingénieur afin de réaliser ces démarches.

20-04-7605

ADOPTÉ

8.1.2 Budget supplémentaire WSP - Supervision eau potable

Considérant et suivant la résolution 20-03-7589;

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu unanimement d'ajouter un montant de 12 000 \$ à l'offre de services de WSP pour superviser l'ensemble du dossier de l'eau potable.

20-04-7606

ADOPTÉ

8.1.3 Autorisation dépenses - Travaux d'urgence eau potable

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu unanimement d'accepter :

- l'offre de services de Pompes et filtration Thetford pour le remplacement des pompes d'échantillonnage pour assurer une analyse en continu à la sortie de la conduite
- la soumission de CIMOTA inc. au montant de 40 500 \$ plus taxes pour effectuer la réparation du réservoir PP1. Construction BSL ayant fourni une soumission au montant de 69 745 \$ plus taxes.

20-04-7607

ADOPTÉ

8.1.4 Mandat de recherches de fuites

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu unanimement d'accepter la soumission de CanExplore au coût de 120 \$/heure afin de procéder à la détection de fuites sur notre réseau d'aqueduc. D'autres soumission ayant été reçues de Vonroll Hydro à des coûts plus élevés.

20-04-7608

ADOPTÉ

8.2 Sel de déglacage - Regroupement d'achats avec l'UMQ

MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC POUR L'ACHAT DE SEL DE DÉGLAÇAGE DES CHAUSSÉES (CHLORURE DE SODIUM)

ATTENDU QUE la Municipalité d'East Broughton a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sel de déglçage des chaussées (chlorure de sodium);

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujetti au *Règlement de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité d'East Broughton désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le sel de déglçage des chaussées (chlorure de sodium) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ;

Il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu unanimement :

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

QUE la Municipalité (ou MRC ou Régie) confie, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjudger un contrat d'achat regroupé du chlorure de sodium nécessaire aux activités de la Municipalité, pour la saison 2020-2021;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité (ou MRC ou Régie) s'engage à lui fournir les quantités de chlorure de sodium dont elle aura besoin annuellement en remplissant la fiche d'information et en la retournant à la date fixée;

QUE la Municipalité (ou MRC ou Régie) confie, à l'UMQ, le mandat d'analyse des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats;

QUE si l'UMQ adjudge un contrat, la Municipalité (ou MRC ou Régie) s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle l'avait contracté directement avec le fournisseur à qui le

contrat est adjugé;

QUE la Municipalité (ou MRC ou Régie) reconnait que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, des frais de gestion, correspondant à un pourcentage du montant total facturé avant taxes à chacune des municipalités participantes. Pour la saison 2020-2021, ce pourcentage est fixé à 1 % pour les organisations municipales membres de l'UMQ et à 2 % pour les non-membres de l'UMQ;

QU'UN exemplaire signé et conforme de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

20-04-7609

ADOPTÉ

9. **URBANISME**

Aucun point à l'ordre du jour.

10. **INCENDIE**

10.1 **Réponse de Sacré-Cœur-de-Jésus - Futur garage incendie**

Une réponse fut reçue de la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus spécifiant qu'en raison du fait que le premier ministre demande d'être en mode pause, ils désirent attendre avant d'envoyer l'appel d'offres pour des services d'architecte (futur garage incendie).

11. **PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance régulière aura lieu le lundi 4 mai 2020 à 19 h 30.

12. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 21 h 24.

20-04-7610

ADOPTÉ

François Baril, maire

Manon Vachon, directrice générale et
secr. trésorière